

La police sépare installateurs et propriétaires

<https://www.leprogres.fr/jura-39-edition-dole/2018/09/04/linky-la-police-doit-separer-installateurs-et-proprietaires> Pour abonnés seulement

Bonjour,

Je suis allé voir les retraités qui se sont battus contre l'installateur agressif de Linky, qui est rentré dans la petite copropriété, malgré les nombreux affichages anti Linky, dès la porte d'entrée et sur les placards. Celui-ci avait réussi à poser trois Linky avant d'être repéré et évacué par les propriétaires, avec intervention de la police.

Leur coffret de compteur a été protégé depuis, mais que faire contre ces méthodes de voyou, qui perdurent encore ? (cependant, certaines personnes n'ont pas eu de Linky, avec un simple autocollant posé sur leur coffret extérieur, ou en envoyant juste un courrier menaçant au maire de Dijon : ma dentiste n'a pas eu de Linky, sans barricadage, tous les autres compteurs accessibles ayant été changés).

Attention à diffuser : une personne téléphone à la plate-forme Linky pour dire son refus : "ah bon, on avait prévu le changement en octobre, OK". Quelques jours plus tard, cette personne se retrouve avec un Linky posé un mois en avance à la place de son compteur accessible, elle n'avait pas eu le temps de le barricader.

Cordialement

Roland (collectif stop Linky 21)